



Sommaire :

- Vibration
- La trêve des confiseurs
- Adressage : mise à disposition de vos numéros
- Prolongation de l'enquête sur l'habitat
- L'agenda de Noël

Le chiffre

2,3 sur l'échelle de Richter : il s'agit de la magnitude du tremblement de terre ressenti à Noues de Sienne le dimanche 4 décembre à 22h45, comme dans l'ensemble du Bocage Virois. Avec pour épïcéntré : Landelles et Coupigny, selon le Réseau national de surveillance sismique. Et partout ces mêmes récits qui témoignent d'un bruit sourd et de vibrations des huisseries. Si ce type d'évènement reste rare, il n'est cependant pas exceptionnel. En 1993, un tremblement de terre d'une magnitude de 3,5 avait été enregistré en Forêt de Saint-Sever. On touche du bois !

La trêve des confiseurs

En 2022, il aura fallu composer avec : les suites du Covid, les conséquences de la guerre sur le sol européen, un été exceptionnellement chaud et une fin d'automne exceptionnellement froide (notre photo saisie lundi matin au lever du jour place du champ de foire) et même, un évènement sismique ! Alors pour cette fin d'année, souhaitons-nous des fêtes simplement sans secousse. La trêve des confiseurs qu'annonce partout l'illumination de nos villages, comme ici à Saint-Sever, le Mesnil-Benoist et Sept-Frères (voir également dans l'agenda de Noël).



Belles fêtes de Noël et du Jour de l'An !

Adressage

L'adressage est une composante forte de l'aménagement de notre territoire et répond à de nombreux enjeux : **amélioration de l'efficacité des services de secours, facilitation des livraisons de courrier et de colis, accès à de nombreux services tels que la fibre optique.** Dans cet objectif et accompagné par le Département du Calvados, le Conseil municipal a lancé la refonte de son adressage communal de façon à répondre à ces enjeux. Ainsi, le Conseil municipal a délibéré et adopté de nouvelles dénominations pour nos voies.



© Signaux Girod

Les changements d'adresse prendront effet à compter du 01/01/2023.

Soucieux d'avoir des dénominations le plus proche de l'existant, nous avons autant que possible conservé les noms des lieux-dits et précisé le type de voie (chemin, impasse, route, rue...). Cependant, pour éviter les doublons sur Noues de Sienne, certaines voies sont nouvelles. Vous pouvez dès à présent vérifier votre adresse sur le site <https://adresse.data.gouv.fr/>

Pour mettre à jour facilement votre adresse auprès de l'administration, vous pouvez le faire via le site <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>. Un guide « **pas à pas** » a été fait pour vous faciliter les choses.

Pour les personnes éloignées du numérique, des ateliers sont organisés en partenariat avec le conseiller numérique du Département du Calvados tous les lundis du 9 au 30 janvier de 9h à 17h et les samedis 21 et 28 janvier de 9h à 12h au pôle socio. Sur réservation auprès du Point Info 14 / Maison France Services ou au 02 31 09 27 76.

Retrouvez toutes les informations et une foire aux questions qui sera alimenté au fur et à mesure sur le site www.nouesdesienne.fr rubrique Actualités ou [ici](#).



La commune assure également la mise en place des panneaux de rue et **fournit les numéros de maison** (première numérotation uniquement ; l'entretien et la réfection en cas de perte ou de dégradation est à la charge du propriétaire). Ces plaques sont à retirer en mairie déléguée. Des permanences spécifiques sont organisées. **Nous vous demandons de prioriser ces créneaux pour venir retirer vos plaques numérotées.** Si vous n'avez pas la possibilité de vous présenter à ces dates, vous pourrez venir lors des permanences de mairie habituelles.

Dates des permanences par commune déléguée :

Champ-du-Boult et Saint-Manvieu-Bocage	Seuls quelques numéros sont modifiés ou ajoutés, les élus vous contacteront si modifications.
Courson	Mardi 20 décembre de 10h à 12h Mardi 3 janvier de 10h à 12h Samedi 14 janvier de 10h30 à 12h Jeudi 22 de 14h à 16h Vendredi 6 de 17h à 19h
Fontenermont	Lors des permanences de mairie : le mardi de 14h à 15h et le jeudi de 17h30 à 19h
Le Gast	Lundi 19 décembre de 10 à 12h et lors des permanences de mairie
Mesnil-Benoist / Mesnil-Caussois Mesnil-Clinchamps <i>En mairie de Mesnil-Clinchamps</i>	Mercredi 21 et jeudi 22 décembre de 14h à 18h Mercredi 4 janvier de 14h à 18h En janvier, lors des permanences du samedi matin de 10h à 12h
Saint-Sever-Calvados <i>Sous le porche de la mairie</i>	Mardi 20 décembre de 9h à 12h et jeudi 22 décembre 9h-12h 17h-19h En janvier, lors des permanences du samedi matin de 10h à 12h
Sept-Frères	Mercredi 28 décembre de 9h à 12h et de 16h à 18h Lors des permanences du vendredi de 9h30 à 11h

Habitat - Enquête prolongée jusqu'au 2 janvier

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement sur une commune de l'Intercom de la Vire au Noireau ? => Vous êtes concerné/e par le questionnaire sur l'amélioration des logements.

Pour mieux répondre aux besoins en termes de travaux énergétiques, d'adaptation au vieillissement et au handicap, l'Intercom souhaite mettre en place un **programme d'accompagnement et d'aides financières aux travaux dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.

Pour ce faire, connaître les besoins de nos habitants est essentiel. C'est pourquoi nous vous invitons à remplir un questionnaire :

- en ligne : <https://forms.gle/68FoDnUmtGdHwUM9>
- ou en version papier quand il sera distribué en boîte aux lettres par vos mairies et à le retourner au choix : en mairie déléguée, au siège de l'Intercom (20 rue d'Aignaux Vire 14500 Vire Normandie) ou au CDHAT (28-30 avenue de Garbsen 14200 Hérouville-Saint-Clair)

Remplir ce questionnaire nous permettra de mieux vous accompagner sur l'amélioration de votre habitat.

Plus d'informations : habitat@vireaunoireau.fr ou par téléphone au 02 31 66 66 55

ENQUÊTE
SUR VOTRE LOGEMENT

Du 15 novembre au 15 décembre 2022

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE
LOGEMENTS VACANTS

VOS PROJETS NOUS INTÉRESSENT
POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

COMMENT PARTICIPER ?

- Remplissez l'enquête qui vous sera distribuée dans votre boîte aux lettres
- ou rendez-vous sur le site : www.vireaunoireau.fr

RENSEIGNEMENTS

- Contactez l'intercom de la Vire au Noireau
- **02 31 66 66 55**
- habitat@vireaunoireau.fr

Agenda : et aussi

A la Médiathèque

Samedi 17 décembre – 11h00



La Médiathèque propose en partenariat avec l'École de musique et de danse de Noues de Sienne, des lectures et comptines pour les plus jeunes de ses usagers, sur la thématique de Noël. Après les **Les Grandes z'oreilles** de mercredi dernier, suivent **Les P'tites z'oreilles** (pour les 0 à 3 ans) ce **samedi 17 décembre, à 11 heures**.

Entrée libre. Renseignements au 0231691623 et sur mediatheque@nouesdesienne.fr

A Sept-Frères

Samedi 17 décembre – de 16 à 18h30

Le Comité d'animations de Sept-Frères invite la population de la commune déléguée à se joindre aux animations de Noël organisées ce **samedi 17 décembre, de 16h à 18h30**. Point de rendez-vous : la cantine, près de la mairie. Avec :

- Goûter de Noël : chocolat chaud, brioches, friandises...
- Jeux de société pour petits et grands
- Décoration du Sapin de Noël par les enfants
- 18 h 30 : illumination de la commune



Le Comité des fêtes de Courson organise une matinée de Noël, ce **dimanche 18 décembre, à partir de 10 heures**, dans la salle communale. Les organisateurs invitent « à venir vivre la magie de Noël et partager un moment festif en famille », autour du goûter de Noël dressé pour les habitants de la commune déléguée (crêpes, chocolats, vin chaud, bonbons...) « Et à trinquer avec le Père Noël » : à quelques jours du 24, ça peut toujours servir...

« L'arbre à livres » - spectacle gratuit pour enfants

Mardi 20 décembre – 17h30



« L'arbre à livres » : c'est le titre de la représentation de Noël donnée dans la salle de spectacle de Noues de Sienne (17 rue du Docteur Fontaine à Saint-Sever), à l'initiative de la Médiathèque de Noues de Sienne, le **mardi 20 décembre, à 17h30**. Cette création de la Compagnie des Frères Georges est accessible aux enfants à partir de 2 ans, pour un temps familial ouvert à tous. Sur réservation conseillée pour des raisons d'organisation. Information au 0231691623 et sur mediatheque@nouesdesienne.fr

(Accueil à partir de 17 heures. Entrée gratuite).

Les célébrations

Abbatiale de Saint-Sever - samedi 24 décembre, à 18h00

La Veillée de Noël en l'Abbatiale de Saint-Sever se tiendra **samedi 24 décembre à 18 heures**, suivie de la messe de Noël.

Photo : (la crèche de Noël mise en place par les paroissiens de l'Abbatiale de Saint-Sever)



Eglise de Landelles - dimanche 25 décembre, à 10h30

L'église de Landelles-et-Coupigny accueillera la Messe de Noël, **dimanche 25 décembre à 10h30**, pour l'ensemble de la paroisse de Sainte-Croix-du-Bocage.

Au carmel de l'Hermitage - dimanche 25 décembre, à 11h30

Au Carmel (en forêt de Saint-Sever), la Messe de Noël sera officiée le **dimanche 25 décembre à 10h30**, dans la chapelle de l'Hermitage.